

Paudex, le 29 août 2016

USPI INFO n° 12/2016

Politique : NON à l'initiative populaire « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) »

Le 25 septembre 2016, nous serons appelés à voter notamment sur l'initiative constitutionnelle « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) ». L'USPI Suisse rejette cette initiative qui menace le développement de l'économie et aura de lourdes conséquences financières pour les propriétaires et locataires.

Cette initiative « économie verte » prévoit que la Confédération, les cantons et les communes s'engagent à mettre en place une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources. Ils encouragent la fermeture des cycles de vie des matériaux et veillent à ce que l'activité économique n'épuise pas les ressources naturelles ni, dans toute la mesure du possible, ne menace l'environnement ou lui cause des dommages.

Afin de parvenir à ces objectifs, l'initiative prévoit que la Confédération pourrait notamment prendre des mesures de nature fiscale ou budgétaire, comme par exemple prélever sur la consommation des ressources naturelles une taxe d'incitation. Elle pourrait également édicter des prescriptions applicables aux processus de production, aux produits et aux déchets, ainsi qu'en matière de marchés publics.

Concrètement, afin d'atteindre le but fixé par l'initiative, nous devons diviser notre consommation au moins par trois. Pour le Conseil fédéral, ces objectifs sont inatteignables et irréalisables. Chaque Suisse devra changer son alimentation, limiter sa mobilité et vivre moins confortablement. Des taxes d'incitation frapperont par exemple les produits alimentaires importés. C'est le lieu de rappeler que la Suisse est le pays d'Europe qui utilise le plus efficacement les ressources.

A eux seuls, le logement, l'alimentation et la mobilité représentent 60 % de l'empreinte écologique de la Suisse. Dans ces domaines, les choix individuels seront transférés à l'Etat. Il faudrait par exemple, afin de réduire la consommation de chauffage, diminuer la surface occupée par habitant et la consommation d'énergie et assainir les bâtiments. Les locataires et propriétaires paieront la facture. Selon le Conseil fédéral, sortir des combustibles fossiles serait une nécessité afin d'appliquer l'initiative. Les véhicules à essence ou à diesel seraient bannis des routes suisses.

L'USPI Suisse rejette vivement cette initiative qui est extrême, qui impliquera une mainmise de l'Etat dans la vie des citoyens, ainsi qu'une hausse des prix et taxes et menace des emplois. Aussi, l'USPI Suisse vous invite à diffuser à large échelle l'argumentaire ci-joint.

**UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER**

Le secrétaire



Frédéric Dovat

Annexe : ment.